FICHE D'AUTOCONTRÔLE — INSTALLATION ÉLECTRIQUE (NF C 15-100)

Logement et parties privatives situées dans les parties communes.

> **Les prescriptions listées dans la présente fiche sont issues de la Partie 10-1 de la norme NF C 15-100.** Ce document doit être pointé sur le chantier et visé avant la réception finale pour garantir la sécurité des occupants.

INFO — IDENTIFICATION DU CHANTIER

Affaire n° :		Nom du Client :	
Travaux :	☐ Neuf ☐ Rénovation totale ☐ Extension		
Type de bâtiment :	☐ Maison individuelle ☐ Appartement		

☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet

ÉTAPE 1 — PROTECTION CONTRE LES CONTACTS INDIRECTS & DIRECTS

Art. 10-1	Prescriptions	Contrôle
10.1.2.2.1	Prise de terre : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2	Valeur de la résistance de la prise de terre : _____ Ω	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.3	Conducteurs de terre : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.3	Conducteurs de terre : type et section	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Conducteur principal de protection : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Conducteur principal de protection : section	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Conducteur principal de protection : continuité	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Liaison équipotentielle principale : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Liaison équipotentielle principale : section	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Liaison équipotentielle principale : continuité	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4.3	Conducteurs de protection : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Conducteurs de protection : continuité	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Liaison équipotentielle supplémentaire : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.2.4	Liaison équipotentielle supplémentaire : continuité ou mesure d'isolement	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3.2	DDR à l'origine de l'installation : présence	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3.2	DDR à l'origine de l'installation : courant assigné différentiel-résiduel	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3.2	DDR à l'origine de l'installation : type	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3	Installation de classe II entre l'AGCP et le premier DDR	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7	DDR ≤ 30 mA : protégeant les circuits terminaux	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3	DDR ≤ 30 mA : au moins un DDR type A (type B en triphasé)	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.3	DDR ≤ 30 mA : adéquation nombre de circuits placés sous un même DDR	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet

ÉTAPE 2 — CIRCUITS TERMINAUX

Art. 10-1	Prescriptions	Contrôle
10.1.3.2.3	Éclairage : nombre maximal de points par circuit	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.2	Éclairage : nombre minimal de circuits	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.5	Raccordement terminal des points d'éclairage : absence de conducteurs sans protection mécanique	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.5	Raccordement terminal des points d'éclairage : degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.3.1	Socles de prise de courant : type à obturateur d'alvéoles	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.3	Socles de prise de courant : nombre minimal par pièce	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.3 / 10.1.3.4	Circuits spécialisés : adéquation du nombre de circuits spécialisés	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.6	Appareils de chauffage : adéquation puissance, protection contre les surintensités et section minimale de conducteurs	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.8.2	Alimentation des points extérieurs : canalisations uniquement en câble	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.8.2	Commande : socles de prise de courant commandés par interrupteur	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.9.1	Appareillage : fixation sans griffes	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.3.9.2	Appareillage : degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet

N° — COMMENTAIRES

1 .....

2 .....

ÉTAPE 3 LOCAUX CONTENANT UNE BAIGNOIRE OU UNE DOUCHE

Prescriptions	Volume 0	Volume 1	Volume 2
Degré de protection	IPX7	IPX4	IPX4
Appareillage	Interdit	Alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC	Alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC
Canalisation	Alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC	Alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC	De classe II
Boîte de connexion	Non admise	Non admise	Admise pour l'alimentation des appareils d'utilisation situés dans ce volume
Matériel d'utilisation	Alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC	Alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC	Classe II et protégés par DDR ≤ 30 mA ou alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC

VOL. 3 VOLUME 3 (HORS VOLUMES 0, 1, 2)

Prescriptions	Volume 3
Degré de protection	IPX4
Appareillage	Interdit
Canalisation	De classe II
Appareils d'utilisation	Classe I et protégés par DDR ≤ 30 mA ou alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC

ÉTAPE 4 TABLEAU DE RÉPARTITION, PROTECTION & CANALISATIONS

Art. 10-1	Prescriptions	Contrôle
10.1.4.1.2	ETEL : dimensions minimales 600 mm x 250 mm ou réduites en largeur à la dimension de la GTL + 100 mm	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.1.2	Distances entre ETEL et installation de gaz, source de chaleur, point d'eau	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.1.3	Sections des conducteurs d'alimentation du tableau de répartition	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.1.4	Coupure d'urgence dans chaque logement	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.1.6	Tableau de répartition : placé dans l'ETEL et disposant d'une réserve minimale de 20% ou mini 6 modules pour les logements des immeubles collectifs d'habitation	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.1.6	Tableau de répartition divisionnaire interdit dans le VOLUME 0, 1, 2 et VOLUME CACHÉ	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.1.1	Dispositif de sectionnement à l'origine de chaque circuit	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.1.2	Sectionnement des circuits de pilotage	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.1.3	Tout circuit protégé contre les surintensités par un disjoncteur	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.1.4	Adéquation entre courant assigné du disjoncteur et section des conducteurs du circuit	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.4.7.1.5	Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre : type, mise en œuvre, déconnecteur)	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.1	Identification des circuits	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.2	Schémas	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.1	Canalisations	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.2	Conducteurs isolés posés sous conduit, plinthe ou goulotte	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.2	Canalisations NOYÉES sous conduit	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet
10.1.5.2	Plinthes et goulottes équipées des accessoires	☐ Réalisé ☐ Non réalisé ☐ Sans objet

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

- .....
- .....
- .....

SIGNATURES VALIDATION CONTRADICTOIRE

Le Client
Signature précédée de « Bon pour réception »

Date : ____ / ____ / 20____

L'Électricien
Signature précédée de « Qualité et validation certifiées »

Date : ____ / ____ / 20____